

8 mars : qui est l'association subventionnée OUTrans qui va manifester aux côtés d'une entité « terroriste » ?

<https://www.marianne.net/societe/8-mars-qui-est-lassociation-subventionnee-outrans-qui-va-manifester-aupres-dune-entite-terroriste>

Enquête – Par Violaine des Courières
Publié le 6 mars 2026

OUTrans, association militante pour les droits des personnes trans et partenaire du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, assume un tournant. Ce 8 mars, l'association appelle à manifester aux côtés du réseau de solidarité avec les prisonniers palestiniens Samidoun, classé « entité terroriste » au Canada et sanctionné aux États-Unis. Par ailleurs, en février 2026, le Conseil de l'ordre des médecins d'Île-de-France a rejeté la plainte déposée contre dix médecins pour « désinformation » et « charlatanisme » après qu'ils ont signé une lettre ouverte dans Le Figaro. Le 8 mars marque la journée internationale des droits des femmes. Dans une affiche, OUTrans — association militante pour les droits des personnes trans et partenaire du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche — appelle à manifester place Stalingrad avec ce slogan : « Bloquons les fascistes, les sionistes, les racistes ».

Sur le tract apparaissent les logos de plusieurs organisations, dont Nous Toutes, Relève féministe, Urgence Palestine et Samidoun, un réseau de solidarité avec les prisonniers palestiniens. « Nous assumons d'être dans l'organisation avec des associations à partir du moment où elles vont dans le sens des luttes féministes », affirme Anaïs Perrin-Prevelle, directrice d'OUTrans. Samidoun, une « entité terroriste »

Samidoun est qualifié d'« entité terroriste » au Canada. Aux États-Unis, l'un de ses fondateurs, Khaled Barakat, est considéré par le département du Trésor comme un « terroriste international ».

En Allemagne, l'organisation est également interdite.

Selon Le Journal de Montréal, des personnes se réclamant de Samidoun étaient présentes lors d'un rassemblement de soutien aux attaques du 7 octobre contre Israël en octobre 2024. À cette occasion, un drapeau canadien aurait été brûlé et des slogans tels que « Mort au Canada » auraient été scandés.

En août 2025, le quotidien belge Le Soir rapportait que Mohammed Khatib, coordinateur européen de Samidoun, s'était vu retirer son statut de réfugié par les autorités belges. Le premier ministre belge Bart De Wever a déclaré que Samidoun « glorifie les organisations terroristes et leurs atrocités ».

Le 7 février 2026, Mohammed Khatib a été arrêté par les autorités grecques à son arrivée dans le pays, avant d'être libéré quatre jours plus tard.

Partenariat ministériel et subventions publiques

Face à cette manifestation commune entre OUTrans et Samidoun, la psychanalyste et professeure des universités Céline Masson, cofondatrice de l'Observatoire de la Petite Sirène — collectif de médecins dénonçant des discours idéologiques sur l'enfant et l'adolescent — indique avoir « signalé cette affiche au ministère de l'Enseignement supérieur ainsi qu'à la DILCRAH ». Dans le cadre de la lutte contre les LGBTphobies, OUTrans a signé en novembre 2023 un partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, valable jusqu'à fin 2025. Marianne n'a pas obtenu d'informations concernant une éventuelle reconduction en 2026.

Dans ce cadre, l'association a animé des formations et des webinaires sur les questions trans dans plusieurs universités :

Université Clermont Auvergne
Université de Bourgogne
Université Gustave Eiffel
Université Paris-Saclay
École normale supérieure (PSL)

Selon son rapport d'activité 2023, OUTrans est également intervenu au ministère de la Justice et dans certains établissements scolaires, comme l'École alsacienne.

La question se pose désormais de savoir si l'État continuera à soutenir une association qui s'affiche publiquement aux côtés d'une organisation qualifiée de terroriste par plusieurs pays.

En 2022, la DILCRAH a accordé à OUTrans 85 000 euros de subventions publiques. L'association a également bénéficié d'un soutien de la Ville de Paris.

La même année, OUTrans indique avoir reçu 100 000 euros pour participer à la création d'un local interassociatif LGBTQI+ de 520 m² dans le Marais, appelé La Bulle. Pour l'association, cet espace est destiné à l'accueil et au soutien des personnes LGBTQI+. L'UNI, organisation étudiante de droite, estime quant à elle que ce lieu constituerait un « centre de diffusion idéologique ».

Dix médecins accusés de « charlatanisme » et de « désinformation »

OUTrans défend le principe d'une identité de genre autodéterminée. Sur son site, l'association affirme qu'il n'existe pas en France de médecins ou d'équipes disposant d'un monopole officiel dans la prise en charge des personnes trans.

Dans cette perspective, le 28 février 2023, OUTrans a déposé plainte contre dix médecins — dont l'ancien président du Comité national d'éthique et professeur de médecine Didier Sicard — pour « charlatanisme » et « désinformation ».

Ces médecins avaient signé dans Le Figaro une lettre ouverte adressée au ministre de la Santé, intitulée :

« La CAF doit cesser de promouvoir l'idéologie trans ».

Ils y rappelaient notamment les recommandations de l'Académie nationale de médecine appelant à une grande prudence médicale concernant les mineurs, en raison de leur vulnérabilité psychologique et des effets indésirables possibles de certains traitements.

Cette tribune, initiée par l'Observatoire de la Petite Sirène, avait également été signée par l'écrivaine Elisabeth Badinter et le philosophe Jean-François Braunstein.

En février 2026, le Conseil de l'ordre des médecins d'Île-de-France a finalement rejeté la plainte d'OUTrans.

Le docteur Maidenberg, visé par la procédure, déclare :

« En quarante-cinq ans de médecine, c'est la première fois que je reçois une plainte. J'ai vu chez OUTrans des procédés proches de ceux d'une faction d'intimidation, caractérisée par le refus de débattre. »

Le pédopsychiatre Christian Flavigny ajoute : « Cette association embarque les jeunes dans l'illusion d'une solution à leur malaise. Nous pensons qu'ils ne sont pas en mesure d'évaluer pleinement les conséquences des transitions proposées — leurs risques et leurs possibles déceptions. Il faut d'abord explorer les sources psycho-affectives de leur malaise. »

En réponse, l'Observatoire de la Petite Sirène a engagé une procédure pour « plainte abusive ».

De son côté, la directrice d'OUTrans, Anaïs Perrin-Prevelle, a déclaré :

« Votre journal est transphobe et je souhaite que vous l'écriviez avant de me citer. »

Elle accuse également les médecins d'avoir manqué à leur devoir de réserve et conteste l'interprétation qu'ils font des positions de l'Académie de médecine. Selon elle, les arguments avancés ne seraient pas scientifiquement établis.